

BIEUJAC - ST PARDON DE CONQUES

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique

Séance du Jeudi 1 Juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 1 juin, à 19h15, le Conseil du SIRP de Bieujac – Saint Pardon de Conques, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Bieujac, sous la présidence de Monsieur Jean Claude DUMENIL.

Etaient présents :

M. DUMENIL Jean Claude, président, membre titulaire
M. PAING Jean Baptiste, vice-président, membre titulaire
Mme DARRIET Mélanie, membre titulaire
M. NORMANT Guillaume, membre titulaire
M. BLANGERO Gilbert, membre suppléant
M. BOURREL André, membre suppléant
M. REVUELTA Fabrice, membre suppléant
Mme BETKA Sandrine, secrétaire du SIRP

Etaient excusés :

M. CHALOUPIN Jean-François, membre suppléant
M. DUCASSE Philippe, membre titulaire
M. GUERRERO Benoît, membre suppléant
Mme JURADO GONZALEZ Evelyne, membre suppléante
M. BAGUR Jean Philippe, membre titulaire

Ne formant pas la majorité en exercice

Secrétaire de séance : Mr Fabrice REVUELTA

Approbation du Compte-rendu de la séance précédente

Le dernier compte-rendu sera présenté ultérieurement.

1. Ecole Numérique

Les aides, pour la mise en place de l'école numérique, sont au nombre de 2:

- Une subvention pour la classe numérique innovante qui concerne l'acquisition d'un tableau numérique. L'académie ne soutiendra que 100 projets/an à hauteur de 7k€/projet.

Il est nécessaire de monter un projet pédagogique pour obtenir cette aide, il est donc demandé de se rapprocher de Mr RUELLAN.

Il est également nécessaire de présenter des devis avant de délibérer sur ce sujet, Mr PAING se propose de les obtenir.

- Une subvention pour la classe numérique mobile qui concerne l'acquisition de tablettes. Le conseil départemental soutiendra 50% des coûts des projets pour un montant maximal de 8k€.

2. Personnel

Monsieur le président nous présente Mme BETKA, remplaçante de Mme BOBKIEWICZ au poste de secrétaire du SIRP, pour une durée de 6 mois, le temps du congé maternité de Mme Bobkiewicz.

La réunion « personnel », qui s'est déroulée juste avant cette réunion, remonte le mécontentement de certains parents d'élève concernant la sécurité de leurs enfants lors des temps périscolaires.

Monsieur le président demande au personnel surveillant d'être plus attentif et sévère lors de ces moments.

Il propose d'ailleurs de renforcer la surveillance en faisant appel à un agent supplémentaire lors de la garderie.

Il est proposé de commencer la garderie par un temps calme dédié à la prise du goûter sous la surveillance d'un agent tandis qu'un autre s'occupera des élèves quittant l'établissement.

Ce temps calme sera mis en place dès le mardi 6 juin 2017.

Afin de maintenir le calme dans l'établissement lors des temps périscolaires d'autres suggestions sont évoquées :

- Suppression de la ½ gratuite entre 16h30 et 17h00 (tampon de 15' pour récupérer les enfants)
- Demander aux enseignants de Bieujac d'accompagner les enfants à la sortie comme il est fait à St-Pardon.
- Former le personnel en médiation, en communication non violente (cf. CNFPT)
- Rajouter au règlement intérieur les punitions de nettoyage.
- Créer un « carnet de bord » pour consigner les incidents survenus dans l'école.

Ces propositions seront abordées avec les personnes concernées.

3. Tarif cantine

Monsieur le président suggère une nouvelle augmentation de la cantine pour la rentrée 2017 ; le prix du repas sera augmenté de 0.10 cts.

Le vote se fera lors de la prochaine réunion, fin juin.

4. TAP

Le nouveau gouvernement évoque le retour à la semaine de 4 jours, quelle sera la position de l'académie ? En accord avec les enseignants et les membres du conseil syndical du SIRP, les TAP seront maintenus pour la rentrée 2017/2018.

L'absence de visibilité ne permet pas de dire s'ils seront reconduits pour la période de 2018/2019.

FIN DE LA SEANCE à 20h45